



INTRODUCTION

L'habilitation électrique HOBO-HOV vise à sensibiliser et à former efficacement les participants aux dangers électriques et aux bonnes pratiques de prévention. Elle est essentielle pour effectuer des tâches non électriques, telles que la peinture, la menuiserie ou la maçonnerie et accéder sans surveillance aux locaux réservés aux électriciens. Le personnel habilité ne peut pas effectuer de travaux d'électricité.



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Théorie : Exposé / Débats
- Pratique : Études de cas
- Évaluations et tests
- Support de cours
- Auto-évaluation en amont de la formation
- Évaluation des acquis en fin de formation

THÉORIE

- Introduction aux notions élémentaires en électricité
- Évaluation des risques électriques
- Travaux non électriques en BT (Basse Tension)
- Travaux non électriques en HT (Haute Tension)
- Réglementation et recommandations
- Distances de sécurité et signalisation
- Gestes et équipements de sécurité
- Réaction en cas d'incident

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Respect des directives UTE C18510 et C18530
- Exécution d'opérations non électriques en environnements électriques
- Obtention de l'habilitation HOBO-HOV



Modalités et délais d'accès

Signature d'une convention minimum trois semaines avant le début de la formation.

Nbre de stagiaires	Durée	Publics concernés	Prérequis
De 4 à 10	1 journée (7 heures)	Cette formation s'adresse à toute personne devant effectuer des tâches non électriques (peinture, menuiserie ou maçonnerie).	Aucun prérequis
Tarif	Contact		
Sur devis	Tél. : 06 49 85 41 28 contact@i2s-prevention.fr		